



A R R Ê T É

N°2024/ T 25

Objet :
ARRÊTÉ DE VOIRIE

Le Maire de VIF,
Guy GENET

Vu le Code de la Route et notamment les articles R110-1 et suivants, R411-5, R411-8, R411-18 et R411-25 à R411-28

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1 à L2213-4

VU la délibération de l'élection de M. Guy GENET Maire de Vif en date du 20/09/2021

Considérant la demande en date du 07 février 2024 par laquelle Monsieur Robert GUIEU pour Lanchatre-Omnisports, demande l'autorisation d'utiliser plusieurs voies de circulation ou parking sur le territoire communal le samedi 13 avril 2024 à Vif , pour permettre l'exécution du « Rallye du Balcon Est » et assurer la sécurité des personnes le réalisant, des participantes et des usagers des voies de circulation, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement selon les dispositions suivantes :

ARRÊTÉ :

Article 1 :La circulation et le stationnement seront interdits sur la place de la Libération le samedi 13 avril 2024 de 07h00 à 14h00 afin de faire toutes les vérifications techniques.

Article 2 :La signalisation des interdictions sera mise en place, entretenue et déposée par les personnes chargées du « rallye du balcon Est » et des agents de la police municipale ainsi que des agents des services technique de la Mairie de Vif.

Article 3 :Le Maire de la commune de Vif, la Directrice Générale des Services et la Responsable du service de gestion comptable, de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. Ce dernier sera publié sous forme électronique sur le site internet de la collectivité et il sera également le cas échéant notifié à l'intéressé.

Article 4 :Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter du premier jour de sa publication sous forme électronique sur le site internet de la commune.

Fait à VIF, le

Le Maire,



Guy GENET

Notifié à l'intéressé(e) le

5 place de la Libération – 38450 Vif
T_04 76 73 50 50 – F_04 76 73 50 60
contact@ville-vif.fr – ville-vif.fr